

PAROLES DE COM

LETTRE D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE PHALSBURG
N° 28 - JANVIER 2022

2022, ANNÉE DE LA CULTURE



- COMMUNICATION
- SERVICES À LA PERSONNE
- TOURISME
- PATRIMOINE
- ASSAINISSEMENT
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- CULTURE
- URBANISME





L'Année 2021 devait être celle qui aurait fait oublier les affres de 2020 et me voilà en cette fin janvier 2022 à devoir encore trouver les mots justes...

Tandis que nous avons décidé d'annuler pots de fin d'année, de départ, réceptions, vœux et concert, la gestion de la 5^{ème} vague occupe notre quotidien.

Pourtant, la vie économique et sociale doit continuer. Le lendemain meilleur se doit d'être préparé et c'est ce qui a animé l'année en voie d'achèvement durant laquelle la gestion de la vaccination en partenariat avec la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle-Sud a occupé une place déterminante.

Vous l'aurez bien compris, totalement imprégnée par la crise sanitaire, notre Collectivité de Coopération Intercommunale, tout en ayant été très engagée dans la campagne de vaccination, n'a pas vocation à développer une compétence dramaturgie...

Bien au contraire, notre rôle est de gérer le présent et de préparer et d'accompagner l'avenir et en cela, je me réjouis des signes forts et indicateurs de confiance en demain qui animent notre Territoire...

Le développement continu de la ZA en est un premier mais aussi la somme des investissements : entreprises, artisanat, agriculture, commerces, restauration, tertiaire et maison de santé générateurs de valeur ajoutée en est un autre. Le nombre croissant de travaux d'amélioration de l'habitat des particuliers assure par ailleurs le remplissage des carnets de com-

mande des artisans du bâtiment, le tout accompagné depuis cette dernière année par un afflux important de nouveaux habitants sensibles à nos espaces et qualité de vie.

La labélisation Réserve de Biosphère obtenue en Septembre traduit notre adhésion aux valeurs écoresponsables qui pérennisent la beauté et la qualité de nos villes et campagnes... Malgré la persistance de la crise, les associations, mises à mal par les règles de distanciation, ont pour la plupart, relancé des programmes de manifestations...

Avec la cérémonie en l'honneur de Michel LEVY, la fin de cette année a également permis de rappeler un épisode de notre passé culturel quelquefois méconnu au profit de la seule histoire militaire.

Je vous laisse découvrir la richesse du sommaire de ce numéro. Il reflète avec sincérité l'investissement de vos Elus dans chacun des domaines de compétence de la Communauté de Communes. Je tiens également à saluer l'engagement sans relâche des Services Administratifs sous la houlette du Directeur Général des Services, Laurent BURCKEL.

Dans ce contexte, la citation de VOLTAIRE « Il faut cultiver notre jardin » datant de 1759 conserve tout son sens et reste plus que jamais d'actualité !

L'année ainsi engagée sera résolument animée par l'opérationnel avec la réalisation du Village de Gîtes pour héberger les touristes sur plusieurs jours, la transformation du Siège pour mieux accueillir les Administrés et la pose du nouveau pont pérennisant

l'accès à la Brasserie et au camping de Henridorff.

La qualité de vie des Concitoyennes et Concitoyens reste au cœur de nos préoccupations, les accès, parking et horaires de notre gare de Lutzelbourg et la lutte contre la désertification médicale sont ainsi des priorités. La Communauté de Communes est dans ce dernier domaine depuis cette année membre de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé et porteuse avec la Communauté de Commune de Sarrebourg Moselle Sud du Contrat Local de Santé en cours d'élaboration. Ces deux structures ont un seul et même objectif : rendre le territoire attractif auprès des Professions de Santé afin de ré-intensifier l'offre médicale généraliste et spécialisée au service des habitants.

Au plan culturel enfin, l'année 2022, année littéraire, sera en partenariat avec Phalsbourg placée sous le sceau du bicentenaire de la naissance d'Emile ERCKMANN.

Qu'il s'agisse de culture intérieure ou de savoir-faire mis au profit du Territoire, au service de la résilience ou du développement, c'est ensemble et en gardant le bout du tunnel pandémique en ligne de mire, qu'il faut cultiver et cultiver encore le jardin de notre beau Pays de Phalsbourg !

Au nom de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg et à titre personnel, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles et proches une très belle Année 2022 !

Christian UNTEREINER, Président de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg



NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

POUR NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PHALSBURG !

L'identité visuelle est un pilier de l'image d'une collectivité publique. Elle est importante pour valoriser et faire valoir toutes ses actions. Cette image se décline sur les documents officiels, papeterie, cartes de visite, lettre infos, bulletin intercommunal, signalétique, site web, réseaux sociaux, journaux, événements, ...

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a souhaité renouveler son identité visuelle devenue désuète.

Aussi, en conseil communautaire du 10 septembre dernier, autour du Président Christian UNTEREINER et de la Vice-Présidente Janique GUBELMANN en charge de la culture et de la communication, les élus communautaires ont validé à l'unanimité la nouvelle stratégie visuelle de la Communauté de Communes.

Ce logo, résolument plus moderne que le précédent âgé de 27 ans, date de la création de la Communauté de

Communes du Pays de Phalsbourg, a une forme qui pourrait intriguer... et c'est tant mieux !

Sa construction découle de la réflexion suivante :

- La forme représente tout simplement la carte de notre territoire, chaque point de liaison représente une de nos 26 communes.
- Les couleurs correspondent aux couleurs du territoire (Plaines de cultures et prairies en haut, puis forêts, trame bleue du canal et de la Zorn, puis le massif vosgien et ses couleurs de grès des Vosges au sud).
- Les symboliques sont multiples :
 - un territoire relié, solidaire,
 - un territoire à plusieurs facettes, plusieurs atouts, plusieurs compétences.

On y retrouve aussi les facettes d'un cristal ou d'un verre taillé.



PTRTE : PACTE TERRITORIAL, RELANCE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Signature le 1^{er} décembre du Pacte Territorial, Relance et Transition Ecologique

Derrière cet acronyme se cache une contractualisation importante entre la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Sarrebourg, la Région Grand Est et l'Etat. Ce pacte s'inscrit dans une démarche partagée de l'Etat et de la Région pour accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires, en s'inscrivant dans la durée. C'est un travail de fond réalisé par les services de chacun des partenaires permettant d'aboutir à un vrai projet de territoire sur la base d'un diagnostic partagé. Le pacte qui a été validé cet hiver correspond à une déclinaison stratégique prenant en compte 3 axes majeurs :

- Transition énergétique et écologique
- Cohésion territoriale et coopérations
- Economie plurielle ancrée dans les territoires

L'ensemble des actions validées à l'occasion de ce contrat s'inscrit dans des dynamiques nationales, régionales ou infrarégionales telles que France Relance, Territoires d'Industries, Agenda national pour le climat, Convention Territoriale Globale avec

la CAF, feuille de route santé, plan régional de prévention et de gestion des déchets du Tourisme, CPIER du Massif des Vosges, Schéma d'accessibilité des services au public, SCOT...

Communément appelé le contrat des contrats, il permet d'avoir d'une vision claire regroupant la vision de chacun des partenaires afin d'accompagner le territoire au plus proche de ses réalités.

Ainsi, la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a validé les projets suivants :

- Création de la nouvelle zone intercommunautaire de la ZAI des Grands Horizons ;
- Préparer la stratégie foncière économique complémentaire 2030 ;
- Accompagner la Commune de Phalsbourg dans la définition d'une stratégie économique dédiée au site DEPALOR ;
- Soutenir la création d'une association commerçante et artisanale du territoire ;
- Transformation de l'ancienne Miroiterie de Saint-Louis vers un office de tourisme fluvial et pôle artisanal de savoir-faire locaux ;
- Développement culturel et touristique de la Vallée des Eclusiers ;
- Modernisation de la scénographie muséographique du plan incliné ;

- Remplacement de la flotte de bateaux du Plan Incliné par des bateaux propulsion électrique ;
- Développement des circuits touristiques pédagogiques ;
- Création du village de Gîtes de Dabo
- Création et modernisation des infrastructures d'assainissements collectifs ;
- Mise en œuvre du schéma cyclable du territoire ;
- Extension du parking de la gare de Lutzelbourg ;
- Accompagnement à la mise en œuvre du Contrat Local de Santé et de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé ;
- Création d'une stratégie globale de services aux familles - Création d'un relais petite enfance ;
- Acquisition et modernisation du siège de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg dans le cadre d'une Maison France Services.

Un certain nombre d'actions sont déjà en cours telles que le Village de Gîtes, les circuits touristiques pédagogiques dans le cadre du projet Living Places, la transformation du siège dans le cadre d'une maison France Services ou encore la mise en œuvre du schéma cyclable. Les projets seront évalués annuellement et le Pacte potentiellement modifié en fonction des opportunités.

De gauche à droite :

Camille ZIEGER, Président du PETR - Christian UNTEREINER, Président de la CCPP
Roland KLEIN, Président de la CCSMS - Laurent TOUVET, Préfet de la Moselle
Catherine BELHRITI, Sénatrice de la Moselle et Conseillère Régionale Grand Est
Jérôme END, Président de la CCS - Anne LECARD, Sous-Préfète.





Laurent BURCKEL, Directeur Général des Services de la CCPP - Sylvain HAFFNER, Directeur des projets d'informations et de l'innovation du groupe hospitalier - Christian UNTEREINER, Président de la CCPP - Mélanie VIATOUX, Directrice du groupe Hospitalier Sarrebourg/Saverne

CENTRE DE VACCINATION :

UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT

L'année 2021 a été marquée par un élan partenarial afin d'organiser un service public de la vaccination de grande ampleur. C'est ainsi que la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg s'est associée avec la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud et le Centre Hospitalier de Sarrebourg pour permettre de vacciner la population rapidement.

Plusieurs campagnes se sont succédées, d'abord pour les plus fragiles, au premier rang desquels les séniors. En association avec les Mairies, la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a organisé la vaccination des plus de 75 ans et a assuré un service de transport en lien avec la Région Grand Est.

Des centaines de coups de téléphone qui ont été passés par l'équipe administrative pendant des semaines, transformant la salle de réunion de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg en véritable «call center».

Avec le temps le centre téléphonique s'est élargi à d'autres publics et a également organisé la vaccination spécifique de l'ensemble des personnes nécessaires au fonctionnement des bureaux de vote à l'occasion des élections régionales et départementales.

Notre personnel a également été mis à contribution au COSEC de Sarrebourg pour assurer l'accueil de milliers de personnes.

Un centre éphémère a également été organisé le 21 août dans la salle polyvalente de Mittelbronn.

Plusieurs milliers de rendez-vous ont ainsi été pilotés depuis la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg afin d'offrir à nos concitoyens des possibilités de se faire vacciner rapidement. **Le résultat est là : la Moselle Sud est un des territoires les plus vaccinés de Moselle.**

Roger BERGER, Maire de Mittelbronn
Roland KLEIN, Président de la CCSMS
Christian UNTEREINER, Président de la CCPP
Médecin et chargées d'accueil



CONVENTION DE TERRITOIRE GLOBALE

Jeudi 5 novembre 2021, le Conseil Communautaire a approuvé la Convention de Territoire Globale. Cette convention demandée par la Caisse d'Allocation familiale a suscité un vif débat. De nombreux conseillers ont rappelé qu'il s'agissait d'un vote contraint, puisqu'un refus aurait entraîné la perte de plus de 400 000 € de subventions.

La Communauté de Communes est donc devenue, malgré elle, le principal interlocuteur de la CAF. La politique familiale se déclinera désormais à l'échelle communautaire.

Alors comment transformer une obligation en opportunité ?

Tout d'abord en saisissant la chance d'établir une véritable photographie du territoire. Une analyse complète des données disponibles sur les habitants : taux de natalité, de mortalité, niveau scolaire, diplômes, répartition des salariés selon les secteurs d'activité, taux de chômage et d'employabilité, habitat, caractéristiques des familles, mobilité...

Ensuite en réunissant des groupes de travail chargés de repérer les points forts et les points faibles du territoire.

Ainsi, les thèmes de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de l'animation de la collectivité, l'accès aux droits, la mobilité... ont été étudiés.

Il y avait là autant de sujets nécessaires à l'élaboration d'un projet de territoire en cohérence avec les besoins de la population.

Le constat posé est des plus positifs. En effet, notre secteur présente un maillage social intéressant. Les structures d'accueil enfance et petite enfance sont présentes, les centres de loisirs aussi, les associations culturelles, sportives sont nombreuses et offrent de nombreuses possibilités d'activités.

Bien sûr, des améliorations sont toujours possibles et la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg saura répondre présente.

Ainsi, en tout premier lieu est ressortie la nécessité de la création d'un Relais Petite Enfance (RPE).

En second lieu, la création d'une maison France Services. Il en existe une à Dabo qui s'est installée dans les locaux de la Poste. Et il y a une maison des services à Phalsbourg qui

n'est pas labellisée France Services. Celle-ci a vu disparaître progressivement les permanences des partenaires institutionnels.

La géographie de notre territoire justifie l'existence de deux maisons France Service afin d'optimiser les prestations offertes à nos habitants.

Un autre aspect concerne la santé avec la mise en œuvre du contrat local de santé. La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a engagé un partenariat avec la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud afin de développer un plan local de santé. En effet, la population est vieillissante, l'offre de soins se dégrade et est très inégale sur le territoire

D'autres projets pourront se développer sur la base de la CTG car comme son nom l'indique son envergure est globale. Tous les aspects de la vie des personnes sont balayés, leurs besoins et la collectivité peut s'appuyer sur la CAF dans de nombreux domaines pour y faire face.

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg s'engage pour vous !

Marielle SPENLE
Vice-Présidente
Services à la population
Conseillère municipale
à Phalsbourg



LE PORTAGE DE REPAS FAIT PEAU NEUVE



C'est avec plaisir que la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg vous présente Daisy Thomas. C'est elle qui livre désormais les repas à nos bénéficiaires toujours plus nombreux. Elle met toute sa bonne humeur et sa bienveillance au service de nos anciens qui attendent souvent sa venue avec impatience.

Daisy apporte les repas confectionnés par notre nouveau fournisseur, la société API.

LE SERVICE ET LA QUALITÉ DES PLATEAUX SERVIS SE SONT CONSIDÉRABLEMENT ENRICHIS :

- Les repas sont désormais disponibles midi et soir sept jours sur sept. Ils se composent d'une entrée, d'un plat, d'un laitage ou fromage et d'un dessert.
- Ils respectent bien sûr les besoins de régimes alimentaires et se déclinent en menus standards, pauvres en sel, pauvres en sucre, pauvres en sel et sucre.
- Riches, variés et complets, les menus sont tournés vers une cuisine traditionnelle.
- Les produits sont de qualité et ils offrent les apports nutritionnels adaptés. Ils sont issus d'une économie responsable et durable. Les circuits courts d'approvisionnement sont privilégiés à chaque fois que c'est possible notamment pour la viande, les yaourts et l'origine française assurée. Dans le même esprit l'agriculture biologique est préférée.
- Pour son arrivée dans notre collectivité, la société API au 1^{er} septembre 2021 a offert un set de table à chaque bénéficiaire.
- La tournée s'est considérablement agrandie, jusqu'en septembre 750 repas étaient livrés contre 900 actuellement.

Quoi qu'il en soit, Daisy, notre nouvelle porteuse, prendra toujours le temps de préparer commandes et menus avec les bénéficiaires, menus variés, complets et toujours de saison.

Le service est ouvert à toutes les personnes qui en font la demande sur le territoire de la Communauté de Communes.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre.



HABITAT

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, soucieuse du respect de l'environnement et engagée pour l'amélioration des conditions de vie de ses habitants a étoffé son programme de soutien à l'amélioration énergétique de l'habitat.

Depuis six ans, elle adhère au programme «Habiter mieux sérénité», et participe à hauteur de 500 € par dossier déposé. En abondant un budget de 10 000 € par an, la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a permis un vrai développement de la politique de prévention de la précarité locative et a impulsé une réelle dynamique artisanale. Elle contribue à l'embellie économique du secteur.

Cette année, la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a étoffé son service d'aide à l'amélioration de l'habitat en adhérant au programme SARE.

Ce programme permet d'apporter une offre supérieure et globale à l'ensemble des ménages qui établissent une demande en lien avec de la rénovation énergétique.

C'est un programme d'investissement qui profite tout particulièrement aux entreprises locales de par leur référencement au sein du réseau FAIRE.

LE PROGRAMME SARE EST UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT :

- Informations générales ;
- Informations détaillées sur un ou plusieurs types de travaux ;
- Réalisation d'évaluation énergétique ;
- Accompagnement dans le cadre d'une rénovation globale ;
- Informations générales aux collectivités, particuliers ou petits tertiaires privés.

Quelle que soit votre demande, il n'y a qu'un seul interlocuteur, car notre collectivité a décidé de confier à la même association les programmes "Habiter mieux Sérénité" et "SARE" :

L'ASSOCIATION CAMEL

En l'espace de neuf mois, l'association Camel :

- A instruit pour la collectivité 37 dossiers **Ma Prime Rénov** contre 17 l'an dernier. 10 ménages ont été suivis, 165 actes de réalisés, dont 8 évaluations énergétiques et un accompagnement complet sur rénovation globale ;
- La cible est largement atteinte voir dépassée sauf pour la rénovation globale. Celle-ci n'est mise en place

que depuis le 1^{er} aout, soit un retard de 8 mois lié à la valorisation des CEE.

UNE RÉUNION PUBLIQUE.

Mercredi 1^{er} décembre, une réunion publique d'information a réuni une soixantaine de personnes à la salle polyvalente de Mittelbronn.

L'association CAMEL, mandatée par la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, a présenté aux propriétaires occupants et bailleurs et aux dirigeants de petits tertiaires privés les différentes aides mobilisables pour la rénovation énergétique.

Cette réunion a eu un réel succès, ce qui démontre l'intérêt de la population pour la rénovation de l'habitat et la maîtrise des dépenses énergétiques.

Attention !

La marque FAIRE disparaît au 1er janvier 2022, elle est remplacée par France Rénov. L'ANAH prend le pilotage de Ma prime Rénov à la place de l'ADEM, et le programme Habiter Mieux Sérénité devient Ma prime Rénov Sérénité.

Contact :

M. Nicolas RONDEL
09 66 91 41 06



POINTS DE RENCONTRE DES SECOURS EN FORÊTS

UN PROJET COLLABORATIF



La forêt, lieu de travail pour de nombreux professionnels, représente également un espace propice aux loisirs comme la chasse, le sport, les promenades...

En France, les secours se présentent sur les lieux d'un sinistre en moyenne 13 minutes après l'appel des secours. En milieu forestier, ce délai augmente pour être supérieur à 20 minutes.

Afin de pouvoir intervenir en forêt au cas où des professionnels et/ou des promeneurs seraient en danger, la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a fait l'achat de panneaux permettant de matérialiser des points de rencontre forestiers.

Ces points ont pour but de prévenir les secours, localiser la victime, accéder sans difficulté au lieu de l'accident pour permettre l'intervention des secours dans un environnement souvent difficile et jalonné d'obstacles.

La définition des PRF découle d'une identification des lieux stratégiques par le service santé sécuritaire au travail MSA Lorraine avec ses partenaires dont l'ONF avec M. Nicolas GÉRARD, responsable de l'unité terri-

toriale de notre secteur. Il s'agit d'un espace situé dans un massif forestier ou à proximité de celui-ci. Connu des professionnels et des secours il permet une rencontre simplifiée entre secours et appelant(s) ou témoin(s) connaissant la localisation exacte de la victime. Cet espace fait l'objet d'une identification sur une cartographie accessible par les professionnels de la forêt, les services de secours et les différents usagers de la forêt. Matérialisé sur le terrain par une signalétique au même titre que les points de rassemblement dans les entreprises.

Cette initiative, d'abord portée par les acteurs forestiers de Lorraine, doit s'étendre au niveau national par grandes étapes :

- Création d'un standard national des points de rencontres ;
- Facilitation de leur identification par des acteurs volontaires sur tout le territoire ;
- Information sur le site www.geoportail.gouv.fr et une application mobile dédiée.

Leur rôle rassemble les 6 points suivants :

- Unique et facilement identifiable

pour l'ensemble des usagers ;

- Couvert par un réseau téléphonique ;
- Situé au plus près des chantiers forestiers ;
- Facile d'accès en tout temps et toutes circonstances ;
- Implanté sur un espace sécurisé, suffisant pour stationner au minimum un véhicule de secours ;
- Destiné à couvrir une zone ou l'ensemble d'un massif forestier.

La mise en place de ces points de rencontre est une réelle réponse aux difficultés rencontrées lors des opérations de secours en forêt. Ils diminuent les délais d'interventions et améliorent l'efficacité des secours.

33 panneaux ont ainsi été posés sur l'année 2021, répartis sur l'ensemble du territoire. Leur implantation sur les bans communaux du périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a été réalisée par l'équipe du chantier d'insertion de la Vallée des Éclusiers.



2021. UN ÉTÉ DE REPRISE...

Malgré la Covid toujours au cœur de l'actualité, le tourisme a relevé la tête cette année.

Cela a été rendu possible grâce à l'avancée de la vaccination, ainsi qu'à de moindres restrictions mais également à l'irrépressible besoin d'évasion après des semaines de confinement et de couvre-feux liés au contexte sanitaire.

Le bilan est globalement positif mais reste encore loin de ses niveaux d'avant la pandémie.

Si la fréquentation est essentiellement française, elle a contre toute attente vu revenir nombre de touristes européens originaires des pays limitrophes.

NOTRE TERRITOIRE ATTIRE TOUJOURS ET ENCORE



LA VALLÉE DES ÉCLUSIERS (À PIED OU À VÉLO)

Entre rochers de grès rose et forêts ombragées, le circuit de la Vallée des Éclusiers ne dément pas son intérêt et fait toujours l'objet d'une valorisation et d'un entretien constant. Très fréquentée, la Vallée plonge les randonneurs ou les amateurs de balades à vélos, dans l'histoire de la navigation fluviale.

LA LOCATION DE VÉLOS

Au travers de la Société Touristique dont elle est actionnaire majoritaire, la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, a développé un service de location de vélos à assistance électrique. Cette action, inscrite dans le cadre de la politique de développement de la mobilité douce, a débuté au mois de juin de cette année en proposant 15 vélos haut de gamme à la location. Ce service est prétexte à la création de nouveaux produits touristiques permettant une découverte agréable pour les touristes, mais également pour les habitants, comme par exemple la redécouverte de nos Vosges mosellanes et de la vallée de la Zorn sous un spectre différent.

LES CRÉATIONS ET LES ÉVOLUTIONS DE PISTES CYCLABLES SUR LE TERRITOIRE

Dans le cadre du développement touristique, de celui des mobilités douces et de l'amélioration de la sécurité sur le réseau routier de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, une réflexion a été portée sur la constitution d'un réseau d'itinéraires cyclables continus et interconnectés entre eux couvrant l'ensemble du territoire.

Il se distingue par un aménagement sur des chaussées existantes, d'une bande de roulement sécurisée réservée aux cyclistes ou l'utilisation de chemins existants et affecté à une utilisation non motorisée (les voies vertes).

LES PROPOSITIONS D'ITINÉRAIRES SONT LES SUIVANTS

- Itinéraire Berling - Phalsbourg
- Itinéraire Lixheim - Camp de la Horie et Bourscheid - Guntzwiller
- Itinéraire Waltembourg - Mittelbronn - Phalsbourg
- Voie verte Phalsbourg - Danne-et-Quatre-Vents
- Itinéraire Phalsbourg - Lutzelbourg
- Itinéraire Lutzelbourg gare - Lutzelbourg Eurovélo 5

Il reste à déterminer celle qui fera l'objet des premiers travaux.



...LA SAISON SAUVÉE



ADHÉSION À TERRES D'OH

La portion de canal située sur notre territoire et franchissant les Vosges, entre Arzviller et Lutzelbourg, fait partie des itinéraires fluviaux les plus attractifs et les plus dépaysants. Pour permettre de porter plus loin sa promotion, la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a souhaité rejoindre l'association «Bassin Touristique de la Sarre».

Cette dernière regroupe les principales collectivités mouillées par le canal de la Sarre et une partie du canal de la Marne au Rhin. Elle a pour objectif de promouvoir le tourisme fluvestre, (fluvial et terrestre) afin de développer les territoires mouillés par les canaux d'Alsace et de Lorraine au travers de sa marque Terres d'Oh.



Les axes de promotions déclinés sont les suivants :

- Des infrastructures de qualité pour les plaisanciers et les touristes venus de partout ;
- Un cadre préservé avec une faune et une flore diversifiée ;
- Un patrimoine remarquable ;
- Des parcours pédestres, cyclables et fluviaux pour tous ;
- Des offres de séjours attractives pensées pour les amateurs d'écotourisme.

LA RECONNAISSANCE D'UNE RÉSERVE DE BIOSPHERE

L'Unesco a rendu son verdict, la Moselle Sud devient, depuis le 15 septembre 2021, la 15^{ème} Réserve de Biosphère française.

Le projet de Réserve de Biosphère a été porté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Sarrebourg, en partenariat avec le Parc naturel régional de Lorraine, les Communautés de Communes de Sarrebourg, du Saulnois et de Phalsbourg.

Touchant 76 609 habitants, 139 257 ha (dont 50 000 ha de forêts de feuillus et conifères) et 138 communes, le territoire de cette nouvelle réserve de Biosphère est constitué d'une mosaïque de paysages, d'écosys-

tèmes, d'un ensemble de patrimoines, pour certains extrêmement rares : le Pays des étangs, haut lieu européen de biodiversité liée aux zones humides avec plus de 200 espèces d'oiseaux nicheurs ou migrants ; la haute vallée de la Seille, refuge unique en France d'espèces salines (dont la salicorne de Vic) ; la vallée agricole de la Sarre et les massifs forestiers des Vosges.

Ecotourisme, agropastoralisme, éducation, recherche et innovation environnementale sont les pistes de développement durable qui sont privilégiées dans le premier programme d'actions de la réserve.



Christian GUIRLINGER, Président du Parc Naturel Régional de Lorraine - Anne JOST, Vice-Présidente de la CCS
 Christian UNTEREINER, Président de la CCPP Pierre SINGER, Directeur du Parc de Sainte-Croix
 Jean-Louis MADELAINE, Maire de Phalsbourg - Roland KLEIN, Président de la CCSMS
 Camille ZIEGER, Président du PETR



VILLAGE DE GÎTES

TOP DÉPART POUR LES TRAVAUX

C'est un dossier bientôt vieux de 20 années mais cette fois-ci, les travaux ont commencé il y a quelques semaines et vont s'accélérer au printemps.

L'ancien camping de Dabo a fait son temps et ne présentait plus aucune norme qualitative permettant une réelle commercialisation de cette magnifique partie de notre territoire.

Ainsi, le point culminant de la Moselle verra dans les prochains mois sortir de la forêt un complexe d'hébergement s'intégrant parfaitement dans la partie boisée au pied du Rocher de Dabo à côté du terrain de football et du gîte d'étape.

Cet investissement porté par la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg avec le fort soutien de l'Union Européenne, de l'Etat, de la Région et du Départe-

ment représente un effort financier de l'ordre de 4 millions d'euros.

Niché dans un carrefour stratégique de grandes randonnées, ce projet viendra compléter l'offre existante sur le territoire avec un camping quatre étoiles et un ensemble de gîtes en bois sur pilotis permettant de s'intégrer dans le paysage.

Les objectifs environnementaux sont élevés pour ce projet qui a vocation de devenir le centre d'hébergement de référence pour les randonneurs amoureux de la nature. Son ouverture est prévue au courant de l'année 2023 et la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg va prochainement lancer la procédure d'appel d'offre pour choisir un gestionnaire dans le cadre d'une délégation de service public.



LIVING PLACES

La valorisation et la promotion de notre territoire passe inexorablement par l'utilisation de vecteurs de communication numériques. Aussi nous sommes nous rapprochés des concepteurs de l'application numérique ludique Living Places. Cette dernière donne la parole aux œuvres en pierre, bâties, sculptées, archéologiques ou encore insolites qui sont visibles dans l'espace public. Living Places informe sur leur signification et l'histoire du lieu, en faisant parler les habitants, les experts et parfois les pierres elles-mêmes.

Cette application, à l'usage des touristes ou des habitants, augmente les pierres de contenus multimédias pour délivrer des messages inattendus et conter leurs belles histoires. C'est une opportunité actuelle et récréative pour (re)découvrir la face cachée des œuvres installées dans l'espace public et d'en apprendre plus sur nos villes et nos campagnes.

Une liste recensant essentiellement du petit patrimoine (non classé au titre des monuments historiques) et implanté sur notre territoire a ainsi été établie et servira à alimenter progressivement cette application.

Grégoire PERRY
Vice-Président
Tourisme
Maire de Lutzelbourg



LA VALLÉE DES TALENTS

MAISON ÉCLUSIÈRE N° 10 : WALLY ET SES CYCLOPES

A la lecture de notre dernière édition du Paroles de Com, Valérie MAZEN a découvert le site de la Vallée des Eclusiers.

Valérie est tout de suite tombée sous le charme de ce site très inspirant. Elle a accepté le défi de réaliser les travaux intérieurs de la maison éclusière et de la dépendance.

La maison éclusière lui servira d'habitation, le four à céramique sera placé au sous-sol, la dépendance à terme fera office de gîte sportif mais également de gîte artistique. Les abords, la terrasse lui permettront d'accueillir le public et d'ainsi partager ses œuvres.

Wally, artiste pluridisciplinaire, maîtrise plusieurs arts, la peinture, la céramique, les arts plastiques, l'illustration et elle souhaite transmettre et partager ses créations.

Également intervenante dans les médiathèques, écoles, elle souligne la richesse des échanges avec le jeune public. Le côté graphique, ludique de ses cyclopes, font son identité artistique depuis plus de 20 ans.



LE CHANTIER D'INSERTION EN ACTIONS :

- Façonnage de bois afin de parer aux besoins sur le site ;
- Nettoyage de fonds de biefs ;
- Déboisement aux abords de la miroiterie ;
- Coupe de sécurité sur les talus suite aux intempéries ;
- Entretien de la voie cyclable ;
- Entretien des sentiers de randonnée ;
- Confection d'un salon de jardin pour le plus grand plaisir des promeneurs ;
- Nettoyage des maçonneries ;
- Interventions extérieures, ici entretien des abords de la maison forestière à Garrebourg ;
- Des formations qui accueillent sur site d'autres structures d'insertion de Moselle Sud.
- Nettoyage régulier des voies cyclables ;
- Réalisation de plessis ;
- Mise en place de signalétique sur voies cyclables ;
- Réfection-réparation sur les passerelles ;
- Réfection des garde-corps ;
- Mise en place d'étagères au sous-sol de la médiathèque ;
- Formations toujours, ici tronçonneuse ;
- Entretien régulier des passerelles ;
- Sauvetage d'animaux sauvages ;
- Reprise de bancs, portes, volets ;
- Installation de panneaux de rencontre forestier sur l'ensemble du territoire.



RÉNOVATION DU PONT DES ÉCLUSIERS

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg s'est engagée au travers de sa compétence voirie d'intérêt communautaire à tout mettre en œuvre afin de mettre aux normes le pont dit "des éclusiers" entre Garreboung et Henridorff.

Ce pont dessert 2 activités économiques à vocation touristique, à savoir le Camping du Plan Incliné et le restaurant Brasserie des éclusiers.

Une mission de diagnostic de l'ouvrage a été confiée au bureau d'études BET FAVIER VERNE ET ASSOCIES.

Un rapport de diagnostic, accompagné de documents graphiques a été établi et remis au maître d'ouvrage.

VOICI LES PRINCIPALES CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC :

Caractéristiques de l'ouvrage :

Largeur de la voie : 3,95 m (entre garde-corps) ;

Longueur de l'ouvrage : 9,07 m ;

Nature du tablier : charpente métallique et platelage en bois ;

Garde-corps : métallique (non conforme aux normes en vigueur) ;

Culées : murs en béton.

Principaux désordres constatés :

Platelage en très mauvais état : traverses déformées, fixations défectueuses ou inexistantes ;

Chaussée de part et d'autre de l'ouvrage en mauvais état ;

Garde-corps non conformes (constitués de simples lisses tubulaires horizontales) ;

Culées et soutènement : à priori, en béton armé ; ces ouvrages semblent en bon état ;

Tablier : état de vétusté avancé.

Compte tenu des constatations énumérées ci-dessus une reconstruction du tablier de l'ouvrage est indispensable.

La présence d'un restaurant ainsi que le camping sur le site impose une réalisation des travaux en un délai le plus court possible puisqu'il n'y a pas d'autre moyen d'accès aux établissements. Malgré tout, la structure doit être pérenne et nécessiter un entretien minimum.

Cela signifie que les solutions retenues devront être préfabriquées dans la mesure du possible et engendrer le moins possible d'adaptation du site.

Une solution pourrait être la suivante : une dalle en béton armé, préfabriquée en plusieurs parties et assemblées sur site, reposant sur les culées maintenues en place.

Plan de financement prévisionnel

Dépenses :

- Mission de Maîtrise d'œuvre : 14 840€ HT
- Etudes complémentaires (géotechnique) : 8 000€ HT
- Construction et installation du nouveau tablier de pont : 100 000€ HT

Soit un total prévisionnel de 122 840€ HT

Recettes et financements :

- DETR : 55 000€ HT
- Participation des entreprises bénéficiaires du pont : 30 000€ HT
- Fonds de concours des communes (Garreboung et Henridorff) : 13 840€ HT
- Communauté des communes : 24 000€ HT

Soit un total prévisionnel de 122 840€ HT

Objectif :

Début des travaux mi octobre 2022 - Durée 3 semaines.



Régis IDOUX
Vice-Président
Patrimoine
Maire de Bourscheid



PARTENAIRE DE LA VIE LOCALE

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ASSOCIE AUX ACTEURS LOCAUX AUTOUR D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS, TOURISTIQUES, SPORTIFS OU DE SOLIDARITÉ.

Retour en images sur nos actions 2021.

Festival de Théâtre à Phalsbourg



Octobre Rose à Arzwiller



Women's Cup à Phalsbourg



Fête du foie gras à Phalsbourg



Premières foulées du Plan Incliné



RESTRUCTURATION DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le service assainissement poursuit sa mue et continue de se renforcer afin de satisfaire au mieux les besoins de la population du territoire, de palier au mieux les différents investissements et chantiers et veiller au bon fonctionnement des différentes stations d'épuration.

Jean-Marie KRUMMENACKER quitte le service pour une nouvelle affectation et nous lui souhaitons toutes et tous, une réussite pleine et entière dans son nouveau challenge. Jean-Marie va nous manquer... Bonne chance à notre JMK local dans ses nouvelles fonctions. Un nouvel ingénieur arrivera prochainement pour assurer son remplacement.

Au vu de la charge administrative de plus en plus importante, une assistante (mutation interne) vient renforcer le service et accompagnera ce nouvel ingénieur. Elle saura être à l'écoute et répondra aux nombreuses problématiques que peut engendrer l'assainissement. Bienvenue à Marion et nous comptons sur elle avec le soutien de toute l'équipe.

Par ailleurs, nous avons mis un terme à la convention qui nous liait depuis trois ans à la ville de Phalsbourg où celle-ci mettait quatre personnes à disposition. Règlementairement parlant, nous ne pouvions pas continuer de la sorte. Nous avons fait le choix d'embaucher une personne qui aura la charge de conduire les stations Nord et Sud de Phalsbourg avec toutes les difficultés s'y rattachant.

NOTRE ÉQUIPE SE COMPOSE AINSI :

- MONGIN Sébastien, responsable du service assainissement ;
- GAERTNER Didier, en charge de la GEMAPI ;
- KRIEGER Laurent, spécialiste SPANC et superviseur des différentes stations ;
- ANSTETT Daniel, responsable projets ;
- KULIK Marion, assistante ;
- DIDIER Emilien, responsable des STEP Nord et Sud de Phalsbourg.

La Communauté de Communes et son Vice-Président Christian FRIES félicitent toute l'équipe du service assainissement pour son abnégation, son investissement, son professionnalisme et sa capacité à toujours trouver des solutions.

Bravo pour la bonne humeur des salariés pas toujours évidente face au mécontentement de certains usagers.

La Communauté de Communes peut compter sur eux !

Christian FRIES
Vice-Président
Environnement
Maire de Garrebourog



CONFÉRENCE SUR L'EAU

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable et de la validation de l'Unesco quant à la Réserve Biosphère de notre territoire, la Communauté de Communes a organisé une conférence "L'infini de l'eau" afin d'expliquer les différents cycles de l'eau, de l'évaporation aux nuages qui se transforment en pluie pour finir dans nos rivières voire dans nos nappes phréatiques.

Que se passe-t-il avec notre consommation en eau potable qui finit en eaux usées et que fait-on de celles-ci ? Des explications nécessaires afin de permettre à chacune et chacun de prendre conscience de cette richesse et des conséquences que cela peut avoir pour notre environnement.

Sachons comment préserver les ressources en eau, gardons et transmettons les gestes respectueux pour notre environnement.

SEMAINE EUROPEENNE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable et la reconnaissance "Man and Biosphère" par l'UNESCO de notre territoire Moselle Sud, la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a ouvert les portes de la station d'épuration (STEP) de Zilling à 160 enfants de 13 écoles.

Le programme scolaire des élèves de CM1 et CM2 aborde le sujet du cycle de l'eau et il était important de participer et de faire participer les enfants en leur expliquant et en les éduquant à préserver les ressources en eau.

Les enfants et leurs enseignants ont beaucoup apprécié les informations

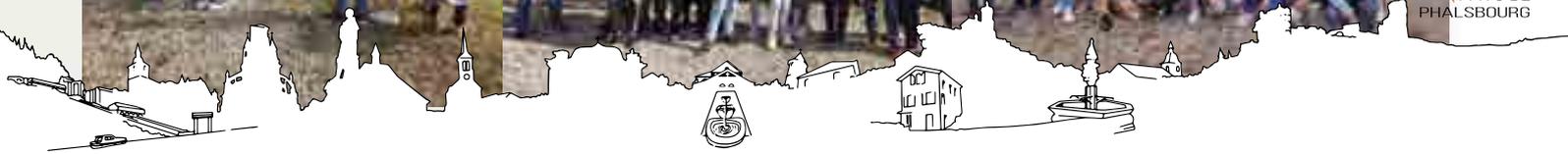
que nous leur avons fournies et ils ont été très à l'écoute quant aux conséquences de notre usage de l'eau.

A cette occasion, l'équipe de la Communauté de Communes en a également profité pour leur transmettre les gestes respectueux de notre environnement.

S'il y avait un mot d'ordre à retenir, et cela les enfants l'ont parfaitement compris :

NE PAS JETER LES LINGETTES DANS LES TOILETTES !

Merci aux élèves et à leurs enseignants pour cette belle participation, et merci à toute l'équipe environnement pour son investissement.



ZA MAISONS ROUGES : LA ZONE ÉCONOMIQUE DES SUCCESS STORY !

La zone d'activité économique Maisons Rouges a été reprise en 2017 par la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg suite à une modification législative transférant la compétence de développement économique aux intercommunalités.

Cette zone de 63 hectares, rappelons-le, est le fruit de la fusion de l'ancienne ZI Maisons Rouges et de la ZAC Louvois.

La promotion économique bat son plein à Phalsbourg et génère plusieurs dizaines d'emplois nouveaux chaque année.

Cette zone a été conçue pour accueillir des activités mixtes : commerces, restauration, loisirs, artisanat, services à la population ou encore entreprises à vocation industrielles ou logistiques.

En 2021, la ZA s'est étoffée par l'arrivée de nouvelles enseignes telles que Mac Donald en décembre dernier et les travaux d'aménagement ont été terminés permettant d'accueil-

lir les sociétés STROH, ISO CHAUF+, BMS. Par ailleurs, la société BOUCHE transport poursuit son développement avec les travaux qui ont démarré pour accueillir un nouveau hall logistique de 15 000 m² qui seront mis en service au 2^{ème} semestre 2022.

Mais ce n'est pas terminé. En 2022, d'autres projets vont voir le jour dans le cadre d'une commercialisation qui s'accélère.

La société SOLUCANE souhaite s'installer dans le secteur de l'Arbre Vert, le pôle médical devrait ouvrir au 2^{ème} trimestre accueillant dentistes, kinésithérapeute, opticien, laboratoire d'analyse et un cabinet infirmier. Le développement de ce pôle pourrait encore être complété à l'avenir avec une réserve foncière complémentaire.

Par ailleurs, l'association AGE STRA va se porter acquéreur d'une parcelle d'environ 25 ares pour installer un nouveau centre d'accueil de médecine du travail plus important que

celui déjà existant au centre-ville de Phalsbourg

La société BOUCHE (encore elle) développera un nouveau projet de garage dernière génération dédié aux poids lourds et la société GNC Holding devrait se porter acquéreur de 15 000 m² de terrains en face de l'actuel Intermarché pour y développer des cellules commerciales complémentaires ouvrant à d'autres enseignes pour compléter l'offre du territoire.

Ça bouge partout sur la zone, offrant à la fois des terrains aménagés à des sociétés de proximité qui cherchent à se développer ou à de nouvelles entreprises qui souhaitent s'installer dans cette zone qualitative particulièrement bien desservie.

Eric WEBER
Vice-Président
Economie et finances
Maire de Dabo



CALMANN-LÉVY

L'INCROYABLE DESTIN DU RÉSEAU DE LECTURE

Répondant à une demande de la maison d'édition CALMANN-LÉVY autour du 200^{ème} anniversaire de la naissance de son fondateur Michel LÉVY né à Phalsbourg, le Président de la Communauté de Communes, Christian UNTEREINER et sa Vice-Présidente en charge de la culture et de la communication, Janique GUBELMANN, ont porté le réseau de lecture intercommunal vers un destin hors du commun.

Contexte historique :

Michel LÉVY est né le 20 décembre 1821 à Phalsbourg. Il est l'inventeur de l'édition moderne, le plus grand éditeur du XIX^{ème} siècle et assura à sa maison d'édition la première place en Europe.

Il fut l'éditeur, entre autres, de MÉRI-MÉE, BAUDELAIRE, VIGNY, Georges SAND, Victor HUGO, FLAUBERT, STENDHAL, DUMAS père et fils, ERCKMANN-CHATRIAN,...

Aujourd'hui les éditions CALMANN-LÉVY figurent en haut des listes des best-sellers et parmi les trois plus importantes maisons d'édition de littérature générale.

Les éditions CALMANN-LEVY publient également les ouvrages de Guillaume MUSSO qui a débuté sa carrière d'enseignant il y a un peu plus de 20 ans au collège-lycée ERCKMANN-CHATRIAN de Phalsbourg !

Le 20 décembre, lors d'une cérémonie officielle, ouverte en musique avec l'École de Musique Intercommunale et en présence de la famille LEVY, Philippe ROBINET, Directeur Général des Editions CALMANN-LEVY, Anne LECARD, Sous-Préfète de l'arrondissement de Sarrebourg-Château-Salins, Catherine BELRHITI, Sénatrice et Conseillère Régionale, la DRAC, Jean-Louis MADELAINE, maire de Phalsbourg, les élus du territoire, la Médiathèque Intercommunale de

Phalsbourg a été baptisée Michel LÉVY. C'est le début d'un partenariat exceptionnel avec les éditions CALMANN-LEVY : prêt de livres des Editions CALMANN-LEVY, intervention et résidences d'auteurs avec la DRAC, ...

Ce partenariat met encore un peu plus à l'honneur notre territoire et la dimension littéraire de notre réseau. La confiance témoignée par les descendants de Michel LEVY est une marque de reconnaissance du travail réalisé par les élus, bénévoles et collaborateurs qui œuvrent quotidiennement dans ce domaine avec passion et engagement.

Une formidable opportunité permettant un bel avenir à la culture littéraire de notre territoire !

Janique GUBELMANN
Vice-Présidente
Culture et communication
Maire de Guntzwiller



Eliane CALMANN-LEVY - Béatrice DROUIN - Christopher CALMANN-LEVY
Fabien DI FILIPPO, Député de la Moselle - Janique GUBELMANN,
Vice-Présidente de la CCPP



SERVICE DE PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Le réseau de lecture publique de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg vient vers vous !

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a mis en place un service de portage d'ouvrages à domicile (romans, policiers, livres en gros caractères, documentaires, revues, CD, DVD, jeux, liseuses,...) pour tous les habitants du territoire. Depuis mars 2021, déjà plus de 70 personnes bénéficient de ce service.

Grâce à ce service, les bibliothèques développent une offre de proximité pour les usagers afin de lutter contre l'isolement des publics empêchés.

Vous aussi vous habitez sur le territoire ? Vous aimez lire, regarder un film, écouter de la musique mais vous ne pouvez pas vous déplacer ? Ce service est fait pour vous.

Vous pouvez vous faire livrer jusqu'à 10 documents pour une période d'un mois renouvelable.

Les documents peuvent être réservés par téléphone, par mail ou sur le catalogue en ligne

Service gratuit qui peut être arrêté sur simple demande. Une carte membre du réseau vous sera remise.

Comment se faire livrer à domicile ?

- Ce service concerne tous les habitants du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, notamment les seniors et les personnes en situation de handicap.

- Un rendez-vous est pris pour le premier portage. Lors de cette première visite, la bibliothécaire vous présente l'ensemble des possibilités et cerne vos goûts et vos besoins avec vous.

- Livraison uniquement sur rendez-vous.

- Visite une fois par mois.

- Inscription par téléphone au 03 87 24 40 40 ou par mail mediatheque@paysdephalsbourg.fr

Le réseau de lecture gratuit est ouvert à tous !

L'inscription gratuite vous permet de fréquenter toutes les bibliothèques du territoire, d'emprunter 10 ouvrages pour une durée d'un mois, de réserver des ouvrages en ligne, de participer aux actions culturelles et de profiter du portage de livres à domicile.

Le réseau vous propose aussi des cours d'informatique et des formations autour du numérique : initiation à la tablette, au smartphone, ...

Vous pouvez réserver 24h/24h, 7 jours/7 tous les ouvrages de nos étagères depuis notre catalogue en ligne <https://mediatheques.paysphalsbourg.fr>

Pour vous inscrire : rendez-vous dans l'un des lieux de lecture, muni d'un justificatif de domicile (les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte).

N'hésitez plus, venez nous rejoindre, nous vous attendons !

Bibliothèque de Dabo :

4, rue Saint Léon IX
bibliotheque.dabo@gmail.com

Bibliothèque de Haselbourg :

35, rue principale - Tél : 03 87 03 22 53
biblio.has@orange.fr

Bibliothèque de Lutzelbourg :

8, rue Ackermann - Tél : 03 87 07 88 31
bibliotheque.lutzelbourg@orange.fr

Point Relais Lecture de Danne-Et-Quatre-Vents :

1, rue de l'Eglise (Premier étage de la mairie)

Point Relais Lecture de Henridorff :

1, rue de l'Eglise (Premier étage de la mairie)

Médiathèque Intercommunale - Arzviller :

1, Place de la Grotte - Tél : 03 87 07 96 16
mediatheque@paysdephalsbourg.fr

Médiathèque Intercommunale Michel LEVY - Phalsbourg :

1, rue du Collège - Tél : 03 87 24 63 69
mediatheque.phalsbourg@orange.fr



L'ÉCOLE DE MUSIQUE

NOUVELLE RENTRÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

En septembre, une nouvelle rentrée musicale a commencé pour l'École de Musique Intercommunale de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg.

Malgré la crise sanitaire, cette année s'annonce pleine de promesses et de projets d'éducation artistique.

Pour commencer, nous avons eu le plaisir d'accueillir notre nouveau professeur de flûte traversière Christophe BENOIST, très grand musicien faisant partie de plusieurs orchestres dont, entre autres, l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg. Chef de chœur, il fait également partie de l'ensemble de flûte traversière Bilitis que l'on ne présente plus ! Vous l'aurez compris ce nouveau professeur est devenu un atout majeur pour notre école de musique et nous espérons fortement que nos effectifs en classe de flûte traversière auront la chance de se développer !

L'école de musique a ouvert une classe de harpe Celtique avec Lucille LISACK très investie. Elle a déjà fait maintes interventions à la médiathèque Intercommunale de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg pour le plus grand plaisir des jeunes élèves des écoles primaires du secteur ! Parmi les élèves de la classe de harpe des enfants mais aussi des adultes ! Alors avis aux amateurs !

Quand la crise sanitaire le permet, les projets pour cette année ne manquent pas :

Nous avons commencé la saison en participant au concert de l'Union Musicale le samedi 23 octobre avec Quentin BOURGEOIS, jeune ténor de 16 ans en classe de chant, Kiara JACQUENOT et Emilie FROMENT de la classe de piano de Snejanya JOURAVKOFF. Ils ont pu partager leurs talents avec un public heureux de pouvoir à nouveau assister aux concerts si longtemps mis en suspend !

Un concert des professeurs et des auditions de classes sont bien sûr au programme.

Les professeurs et moi-même sommes si heureux d'avoir enfin pu retrouver nos très chers élèves en présentiel. Nous espérons que tous ces cours en visio, expérience précieuse certes, ne seront plus que de vieux souvenirs. Rien ne vaut de réels cours en présentiel, c'est une évidence !

Et si le cœur vous en dit, si vous aimez la musique et que vous souhaitez découvrir un instrument ou chanter... Peu importe votre âge vous pouvez rejoindre notre école de musique à tout moment !

Estelle GROSSE,
Directrice de l'École de Musique de la Communauté
de Communes et du Pays de Phalsbourg



URBANISME ET AUTORISATION DES DROITS DU SOL : UN SERVICE EN SURACTIVITÉ

Alors que l'année 2020 faisait déjà office d'année record avec 663 dossiers instruits par nos services, l'année 2021 a totalement explosé le record précédent avec une hausse particulièrement importante de l'ordre de 40%.

Le nombre de permis de construire a augmenté de 62,3%, les déclarations préalables avant travaux de 24,3% et les certificats d'urbanisme de 45,15%.

Beaucoup s'interrogent mais en regardant nos voisins, la situation est à peu près la même mais particulièrement accentuée dans notre territoire, aux portes de l'Alsace.

Plusieurs phénomènes viennent alimenter cette frénésie de la construction.

MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE APPLICABLE AU 1ER JANVIER 2022 :

La RE 2020 (réglementation environnementale qui remplace l'ancienne RT 2012) est entrée en application ce 1^{er} janvier et fixe de nouvelles normes plus exigeantes en matière d'impacts sur le changement climatique. Ces nouvelles normes s'appliquent donc pour toute construction, rénovation ou démolition des bâtiments d'habitation.

Il est à peu près certain que plusieurs pétitionnaires ont décidé de lancer leurs travaux avant l'application de cette nouvelle norme plus contraignante.

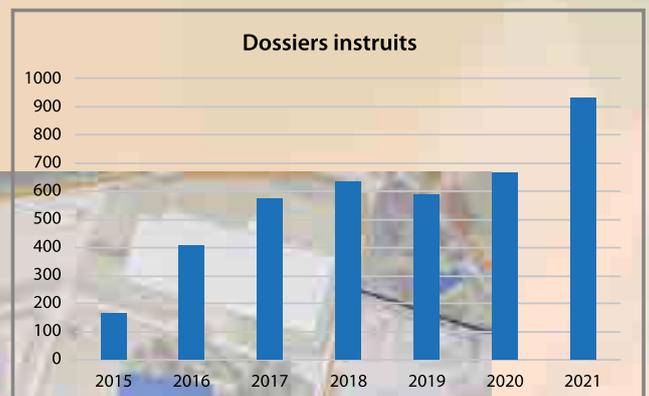
LA DÉMÉTROPOLISATION PORTE DES EFFETS SUR NOTRE TERRITOIRE :

La crise de la COVID apporte aussi son lot de bonnes nouvelles. Les périodes successives de confinement ont poussé un certain nombre de personnes vers la recherche d'un habitat plus spacieux, plus ouvert vers la nature. Ainsi, nos services ont pu enregistrer plusieurs demandes d'habitants de grandes villes souhaitant trouver une autre qualité de vie. L'accès plus généralisé au télétravail combiné à l'arrivée de la fibre avec un prix du foncier moins important sur notre territoire ont été des atouts décisifs.

Faisons le pari que cette dynamique sur l'immobilier se traduira à moyen terme par l'arrivée de nouveaux habitants et permettre le renouvellement des générations.



Eddy PIN, en charge de l'Urbanisme.



VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, C'EST :

Territoire :

26 communes, 17 953 habitants, 183 km²
1 président, 6 vice-présidents,
45 délégués communautaires

Budget :

	Fonctionnement	Investissement
Budget principal	6 012 331 €	2 005 970 €
Budget annexe assainissement	1 075 638 €	2 436 861 €
Budget annexe ZA	21 556 158 €	20 251 558 €
Budget annexe village de gîtes	18 000 €	4 000 500 €
TOTAL	28 662 127 €	28 694 889 €

PDIPR et réseau cyclable

38,4 km Club Vosgiens de Lutzelbourg/
Phalsbourg, 62,5 km Club Vosgien de Dabo,
30 km de réseau cyclable, objectif 60 km.

Fibre :

9 564 prises, 3 825 600 € d'investissement,
taux de pénétration de 40 %.

Développement économique :

603 entreprises,
et près de 5 000 emplois,
une zone intercommunale
de 63 hectares.

Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI) :

212 km de cours d'eau suivis.

Ressources humaines :
44 collaborateurs :
31,82 équivalents temps plein
28 métiers ou spécialités.

Portage de repas :
8 923 repas distribués en 2021 et
24 632 km parcourus sur tout le territoire.

Vallée des éclusiers :
13 agents dont 10 dans le cadre d'un
chantier d'insertion, 4,2 km de linéaire
intégrant la gestion
de 15 maisons éclusières.

Urbanisme :
928 dossiers instruits
(permis de construire,
déclarations préalables,
permis d'aménager,
certificats
d'urbanisme
et permis de
démolir).

Banque de matériel :

18 tentes
sur
remorques,
250 m de
barrières, grilles
d'exposition,
2 groupes
électrogènes,
2 chauffages,
1 sonorisation,
113 locations en 2021.

École de musique :

120 élèves,
14 spécialités différentes.

Réseau de lecture :

8 sites dont 2 médiathèques, 53 856 documents,
3 405 lecteurs actifs, 11 tablettes numériques,
36 bénévoles, plus de 4 000 h de bénévolat.

Office du Tourisme :

2 bureaux d'information
touristique à Phalsbourg et Dabo,
1406 hébergeurs, 31 917 nuitées en 2021.

Société d'Économie Mixte du Plan Incliné :

38 346 visiteurs, 2 bateaux de visite,
9 collaborateurs.

Ordures ménagères :

5 854 poubelles,
55 755 levées par an,
3 078 tonnes collectées,
2 déchetteries,
97 059 visiteurs,
5 092 tonnes en déchetterie.

Assainissement :

10 stations d'épuration,
84 km de canalisations d'eaux usées,
80 km kilomètres de réseau d'eau pluviale,
194 contrôles SPANC.

Habitat :

119 dossiers
d'amélioration de
l'habitat depuis 2017.
2 088 523 € de travaux
subventionnés à 43,42 %
par l'ANAH et la CCPP.



**COM
COM**

PAYS DE
PHALSBURG





18, rue de Phalsbourg, 57370 MITTELBRONN
03 87 24 40 40 • contact@paysdephalsbourg.fr
www.paysdephalsbourg.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

